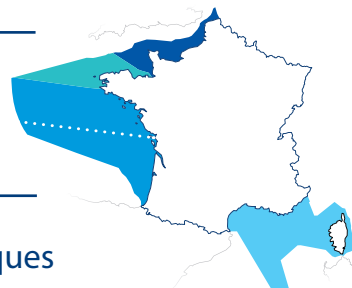




LES CHANGEMENTS HYDROGRAPHIQUES

Vague



Diagnostic des changements hydrographiques

Période d'évaluation : 2015 – 2020

Les conditions hydrographiques considérées sont : nature du fond, régimes de courants, de marée, des vagues, de température et de turbidité dans la colonne d'eau et sur les fonds marins.

État écologique indéterminé

Absence de méthodologie d'évaluation des modifications permanentes des conditions hydrographiques et des risques que ces modifications représentent pour les habitats. Certaines données sont toutefois disponibles.

Modifications permanentes des changements hydrographiques

- Aucune surface des régions considérées ne présente des modifications significatives du régime de température.
- Les modifications du régime des marées impactent de faibles superficies en zones côtières (moins de 5% de la superficie).
- La nature du fond et de la turbidité sont les conditions hydrographiques les plus modifiées sur l'ensemble des façades.

Risque d'altérations des habitats dues aux changements hydrographiques



24%



10%



55%



55%



41%

de la superficie est à risque de subir des effets néfastes de niveau fort (un niveau de risque faible, moyen ou fort est associé à ces habitats)

Exemples d'évolution par rapport à la précédente évaluation :

Augmentation importante des surfaces exposées aux modifications de nature du fond, par exemple en Golfe de Gascogne Sud, Méditerranée, Manche Mer du Nord et en Mers Celtiques

Augmentation importante des surfaces exposées aux modifications de turbidité, notamment en Méditerranée

Quelles actions pour réduire les changements hydrographiques ?

Diverses activités humaines génèrent des changements hydrographiques

PAR EXEMPLE :



Pêche de fond



Extraction de granulats

Pour réduire les changements hydrographiques, des actions concrètes sont mises en œuvre

PAR EXEMPLE :



Développer le réseau des Zones de protection forte et renforcer les contrôles dans ces zones



Développer une stratégie de réduction de l'artificialisation à l'échelle de chaque façade

Ces actions sont complémentaires d'actions déjà existantes au sein d'autres politiques publiques

*La directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) constitue le cadre communautaire visant à atteindre le bon état écologique des eaux marines. En France, sa mise en œuvre est assurée dans le cadre des documents stratégiques de façade (DSF).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur son portail officiel
dcsmm.milieuamarinfrance.fr